

Référence cartographie des emplois	Correspondance UCANSS
SAN – 45 - A	Cat. Praticien conseil
Intitulé du poste	
Médecin Conseiller En charge des thématiques : médecine, réanimation-soins intensifs et maladies cardio et neuro-vasculaires et la pertinence	
Intitulé de l'emploi	
Médecin	

Création		Remplacement	x
----------	--	--------------	---

Structure	Siège
Direction de rattachement	Direction des coopérations territoriales et de la performance (DCTP)
Direction adjointe	Direction adjointe Hospitalisation et Autonomie

Contexte
<p>L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence. Elle favorise les innovations en santé à l'appui d'un département rattaché à la Direction générale.</p>
<p>La Direction des coopérations territoriales et de la performance (DCTP) est chargée de porter deux objectifs structurants et complémentaires de la stratégie régionale, et de coordonner les actions de mise en œuvre dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mise en œuvre des programmes de transformation de l'offre de soins : amélioration et adéquation des organisations et des prises en charges, pertinence des soins et des prescriptions, développement des alternatives à l'hospitalisation dans le cadre du virage ambulatoire, innovations organisationnelles et restructurations, efficacité et performance du système de santé. • le développement des coopérations et des mutualisations dans le champ sanitaire (tout particulièrement la mise en œuvre des groupements hospitaliers de territoire - GHT) et dans le champ médico-social. <p>Elle s'organise en trois Directions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction adjointe Hospitalisation et Autonomie - Direction adjointe Coopérations et Professions de Santé et des Cadres en Etablissements - Direction adjointe Financement et Performance du Système de Santé

La Direction adjointe Hospitalisation et Autonomie est en charge d'accompagner la mise en œuvre opérationnelle de ces objectifs par la mise en œuvre des plans d'actions régionaux et nationaux et la déclinaison au sein des territoires, notamment les établissements sanitaires et médico-sociaux. Elle se charge de coordonner les processus de contractualisation avec les établissements sanitaires et médico-sociaux, de veiller à leur cohérence, et de coordonner les procédures d'autorisations et d'appels à projets.

Elle s'organise autour de 3 pôles :

- pôle schémas et programmation
- pôle contractualisation
- pôle autorisations et appels à projets

Missions/Activités

Le(la) Médecin conseiller de l'offre hospitalière et en charge de la pertinence est chargé(e) :

- De la coordination régionale des thématiques suivantes : **médecine et développement de l'hospitalisation de jour, réanimation et surveillance continue, prise en charge des maladies cardio-vasculaires et neuro-vasculaires.**

Il s'agit, dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet régional de santé, de proposer une réponse adaptée aux enjeux, prospective, concertée avec les acteurs, et de piloter les plans d'actions régionaux. Cette réponse repose sur un diagnostic régional et implique une mobilisation des différentes Directions métiers concernées et l'animation d'un groupe technique dédié.

- De l'expertise médicale sur les actions relatives à la **pertinence des actes et des prescriptions** en déploiement des priorités identifiées dans la stratégie nationale de santé et le projet régionale de santé. Participation à des instances ou groupes de travail permanents
- De **l'appui aux missions hospitalières**, en collaboration avec les autres pôles de la Direction et les autres Directions métiers et les délégations départementales de l'agence

Interfaces professionnelles

Multiplés au sein de l'agence et en lien avec les acteurs de santé du territoire ainsi qu'avec l'assurance maladie dans le cadre notamment des actions relatives à la pertinence (membre à ce titre de l'UCR).

Conditions particulières

Participation aux astreintes médicales de l'agence

Profil recherché

Le poste est ouvert aux :

- Médecin inspecteur de santé publique
- Médecin conseil
- Praticien hospitalier
- Médecin contractuel

Compétences	
Savoir	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance médicale (expert) - Pertinence des actes (expert) - Connaissance en santé publique (maîtrise) - Connaissance des contextes d'exercice médical et des bonnes pratiques en santé (maîtrise) - Connaissance de l'environnement institutionnel, administratif et partenarial - Connaissance des normes juridiques et techniques du domaine médical - Connaissance du PMSI souhaitable
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> - Discerner les enjeux spécifiques, anticiper et prendre des initiatives dans des domaines sensibles - Réaliser un diagnostic, une analyse, proposer des arbitrages dans un contexte multi-factoriels et savoir les faire partager. - Créer et animer un réseau de partenaires. - Animer des groupes de travail - Concevoir, proposer et mettre en œuvre des solutions qui contribuent à optimiser les ressources au regard des besoins des territoires - Concevoir des plans d'actions et piloter leur mise en œuvre - Mettre en œuvre les techniques de négociation professionnelle, animer une équipe, des réunions...
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> - Sens de la médiation, et de la diplomatie - Ecoute et réactivité - Avoir une force de conviction - Communication en interne et en externe

Contact	ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr
Date limite de dépôt des CV et LM	lundi 26 février 2018
Date des entretiens	lundi 19 mars 2018 après-midi